

# Conditions Générales de Vente (CGV)

## 1. Identification de l'entreprise

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») sont conclues entre :

**PROPERTY CARE SERVICE** Micro-entrepreneur / Entrepreneur individuel, immatriculé sous le numéro **894 055 284**, dont le siège social est situé **4 la cour aux Angers 35190 TINTÉNIAC** représenté par **RICHEUX PRÉCILIA** ci-après dénommé « le Prestataire ».

et

Toute personne physique agissant à titre de particulier ou toute personne morale agissant à titre professionnel faisant appel aux services du Prestataire, ci-après dénommée « le Client ».

## 2. Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Prestataire fournit des services d'intendance et de remise en état de biens immobiliers, **à l'exclusion de toute activité de gestion locative**, incluant notamment (liste non exhaustive) :

Pour les particuliers – Résidences secondaires

- Intendance et surveillance de résidences secondaires
- Visites de contrôle régulières ou ponctuelles.
- Prestations de ménage, entretien extérieur et petite maintenance.
- Préparation du bien avant arrivée des propriétaires.
- Aération, relevés de compteurs, vérifications générales.
- Gestion des urgences techniques.

Pour les professionnels – Biens destinés à la vente

- Remise en état de biens immobiliers avant/pendant la mise en vente.
- Prestations de nettoyage, désencombrement et petits travaux.
- Suivi de chantiers légers et interventions techniques.
- Préparation du bien pour visites.

**Le Prestataire ne propose aucune prestation de gestion locative, de location saisonnière ou de gestion de réservations.**

## 3. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toute commande de prestations effectuée auprès du Prestataire. Elles prévalent sur tout autre document, sauf accord écrit contraire.

#### 4. Devis, commande et formules de prestations

Les prestations proposées par le Prestataire peuvent être souscrites sous les formes suivantes :

- **Prestations ponctuelles**, réalisées à la demande du Client.
- **Forfaits mensuels**, comprenant un ensemble de prestations définies sur une base mensuelle.
- **Abonnements annuels**, conclus pour une durée déterminée de douze (12) mois.

Toute prestation fait l'objet d'un devis ou d'un contrat précisant la formule choisie, la nature des services, leur fréquence, leur durée et leur prix.

La commande est considérée comme ferme et définitive après acceptation écrite du devis ou signature du contrat (signature manuscrite, électronique ou e-mail).

#### 5. Tarifs et conditions de paiement

Les prix sont exprimés en euros (€).

Conformément au régime de la micro-entreprise, **la TVA est non applicable** (article 293B du Code général des impôts).

Sauf mention contraire sur le devis : - Le paiement est exigible à réception de facture, - Le règlement s'effectue par virement bancaire uniquement sauf accord entre les deux parties.

Tout retard de paiement entraînera, sans mise en demeure préalable : - Des pénalités de retard calculées sur la base du taux légal en vigueur, - Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € applicable aux clients professionnels (article L441-10 du Code de commerce).

#### 6. Exécution des prestations

Le Prestataire exerce son activité sous le régime de la micro-entreprise, en toute indépendance, sans lien de subordination à l'égard du Client.

Le Prestataire s'engage à exécuter les prestations avec diligence, sérieux et professionnalisme.

Il est expressément convenu que le Prestataire est tenu à une **obligation de moyens** et non de résultat.

Les délais d'exécution sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction des contraintes techniques, de l'état du bien ou de l'intervention de prestataires tiers.

#### 7. Obligations du Client

Le Client s'engage à : - Fournir des informations exactes et complètes concernant le bien, - Garantir l'accès au bien (clés, codes, autorisations), - Être propriétaire du bien ou dûment habilité à en demander l'intendance ou la remise en état, - Disposer d'une assurance couvrant le bien immobilier, - Régler les sommes dues conformément aux présentes CGV.

## **8. Prestataires tiers**

Le Prestataire peut être amené à faire appel à des prestataires tiers (artisans, entreprises spécialisées, maintenance).

Dans ce cadre, le Prestataire agit en qualité de **coordinateur et intermédiaire**, et dans certains cas être apporteur d'affaire.

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée pour les manquements, retards ou malfaçons imputables exclusivement aux prestataires tiers.

## **9. Responsabilité**

La responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée dans l'exécution de ses obligations.

En tout état de cause, la responsabilité du Prestataire est limitée au montant total TTC des sommes effectivement versées par le Client au titre de la prestation concernée.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des dommages résultant de l'état du bien, d'une vétusté, d'un vice caché ou d'un défaut d'entretien antérieur.

## **10. Assurance**

Le Prestataire déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'ensemble des prestations proposées.

## **11. Résiliation et fin de contrat**

### **11.1 Prestations ponctuelles**

Les prestations ponctuelles prennent fin automatiquement après leur complète exécution.

Toute prestation annulée par le Client moins de 72 heures avant la date prévue pourra faire l'objet d'une facturation partielle ou totale, selon les frais engagés.

### **11.2 Forfaits mensuels**

Les forfaits mensuels sont conclus sans engagement de durée minimale, sauf mention contraire au devis.

Ils peuvent être résiliés par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis de 30 jours, notifié par écrit.

### **11.3 Abonnements annuels**

Les abonnements annuels sont conclus pour une durée ferme de douze 12 mois.

Ils peuvent être résiliés avant leur terme uniquement en cas de manquement grave de l'une des parties, après mise en demeure restée sans effet pendant quinze 15 jours.

En cas de résiliation anticipée à l'initiative du Client hors manquement du Prestataire, les sommes restant dues jusqu'au terme du contrat demeurent exigibles.

## **12. Force majeure**

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable en cas d'inexécution résultant d'un événement de force majeure tel que défini par la jurisprudence française.

## **13. Données personnelles**

Les données personnelles collectées sont strictement nécessaires à l'exécution des prestations et sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données.

## **14. Propriété intellectuelle**

Tous les documents, rapports, comptes rendus et supports fournis par le Prestataire demeurent sa propriété exclusive et ne peuvent être reproduits ou utilisés sans autorisation écrite préalable.

## **15. Médiation de la consommation**

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client particulier a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant au Prestataire.

À cet effet, le Prestataire adhère au dispositif de médiation suivant :

### **Médiation Professionnelle**

**5 rue Salvaing 12000 Rodez**

**<https://www.mediateurconsommation-smp.fr>**

**saisine@mediateur-consommation-smp.fr**

Le Client peut saisir le médiateur après avoir adressé une réclamation écrite au Prestataire et en l'absence de réponse satisfaisante dans un délai de trente 30 jours.

## **16. Droit applicable et règlement des litiges**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Pour les clients professionnels, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV relèvera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social du Prestataire.

## **17. Acceptation des CGV**

La signature d'un devis, d'un bon de commande ou la validation d'une prestation implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.